

OFFRE D'EMPLOI

L'Association AMESUD recrute un-e conseiller-ère :

Accueil et accompagnement de porteurs de projets ou d'entrepreneurs en activité dans le cadre du dispositif RSA.

LES MISSIONS : Accompagnement des entrepreneurs et des porteurs de projets dans le cadre du dispositif RSA. Appui au montage de dossiers de création d'entreprise et au développement des activités existantes - Diagnostic et analyse des besoins de l'entreprise- Orientation vers les interlocuteurs adaptés et suivi des démarches - Conseil et suivi de la mise en place d'actions de développement de l'activité - Soutien administratif - Travail en lien avec les services insertion du Département de l'Ardèche.

LES COMPETENCES : Méthodologie de la création d'entreprise (connaissance des différents statuts juridiques, fiscaux et sociaux) – outils de suivi de gestion en particulier pour les microentreprises - Maîtrise informatique (Word, Excel, Internet) - Si possible, connaissance du dispositif d'accompagnement des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA) mis en place par le Département de l'Ardèche.

LES QUALITES : Capacité d'écoute et d'organisation - Rigueur administrative - Aptitude à travailler en équipe et en partenariat – Pédagogie.

FORMATION/EXPERIENCE : Minimum Bac + 2 et/ou une expérience professionnelle dans le domaine de l'accompagnement de projet, de la création d'activité et/ou de l'intervention sociale.

CONDITIONS :

- CDD à pourvoir du 13/05/2024 au 31/12/2024 (éventuellement reconductible ou évolutif en CDI) – Période de formation interne et tutorat sur la prise de poste.
- 35h.semaine
- Rémunération brute selon expérience et CCN des organismes de formation entre 1950€ à 2100 € brut/mois
- Lieu de travail : Joyeuse (siège d'AMESUD) + Déplacements fréquents dans le cadre de permanences sur l'Ardèche Méridionale avec remboursement frais kilométrique ou voitures de l'association
- CV et lettre de motivation sont à envoyer **uniquement** par mail à : maubert@amesud.fr en précisant « Candidature » dans l'objet du message
- Entretiens prévus entre mi-avril et début mai.

L'association se réserve le droit d'interrompre le processus de recrutement avant la date d'échéance.